Le conseil scientifique de l'ENS Paris-Saclay
Séance du 24 septembre 2021

Délibération 2021-05

Point de l'ordre du jour : I

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2021

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Vote unique :
Le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 18 juin 2021.

Nombres de votants : 21
Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 24 septembre 2021.

Pour extrait conforme,
Le Président de l'ENS Paris-Saclay

Pierre-Paul Zalio

Classée au registre des délibérations sous la référence :
CS – 24/09/2021 - D.2021-05
Publiée sur le site intranet de l'ENS Paris-Saclay le :

ENS Paris-Saclay www.ens-paris-saclay.fr 4 avenue des sciences CS30008 91192 Gif-sur-Yvette Cedex

Conseil scientifique

18 JUIN 2021

Projet de procès-verbal

		NOM	Prénom	Présence/Absence
Président du conseil	IRT SystemX	AKNIN	Patrice	**Présent**
Personnalités qualifiées	Flying Whales	ALLANO	Sylvain	**Présent**
	Institut d'Optique Graduate School	ASPECT	Alain	**Présent**
	ENSAM	AUBARD	Xavier	**Présent**
	Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines	CARRASCO	Nathalie	**Présente**
	Laboratoire Printemps - UVSQ	DE VERDALLE	Laure	**Présente**
	Institut Curie	GOUD	Bruno	**Présent**
	Renault SAS	PERRIN	Jérôme	**Présent**
	SAFRAN Aircraft Engines	RUIZ-SABARIEGO	Juan-Antonio	**Présent**
Représentants d'institutions partenaires	Pour Inria	THIRION	Bertrand	**Présent**
	Pour l'École normale supérieure	CHRISTOPHE	Anne	**Présente**
	Pour le CNRS	PETIT	Sabine	**Présente**
	Pour l'Académie des Technologies	VAISSIERE	Magali	**Excusée**
	Pour l'Université de Paris	-	-	**-**

Collège A (professeurs des universités)	LMT, DER Génie Mécanique	CHAMOIN	Ludovic	**Présent**
	LBPA	CHERFILS	Jacqueline	**Excusée**
	Centre Borelli, DER mathématiques	DESOLNEUX	Agnès	**Présente**
	LUMIN, DER Physique	ROCH	Jean-François	**Présent**
Collège B (autres personnels d'enseignement et de recherche)	LMT, DER Génie Mécanique	ABAHRI	Kamilia	**Excusée**
	PPSM	ALLAIN	Clémence	**Présente**
	LSV, DER informatique	LE ROUX	Stéphane	**Présent**
	ISP	THEVENIN	Pierre	**Présent**
Ingénieurs de recherche	LMT	LAEUFFER	Hortense (titulaire)	**Excusée**
	PPSM	GALMICHE	Laurent (suppléant)	**Présent**
Usagers de l'Ecole	Département EEA	BAROUX	Paul (titulaire)	**Présent**
	DER Physique	DEVINAT	Marie (suppléante)	**Présente**

Membre de droit :

Président de l'ENS Paris-Saclay	ZALIO	Pierre-Paul	**Présent**

Invités permanents Présidence :

Vice-présidente déléguée aux études et à la vie étudiante	DE SA	Caroline	**Excusée**
Vice-présidente chargée des moyens	DURIEU	Cécile	**Présente**
Vice-présidente chargée de la formation	LARTIGUE	Claire	**Présente**
Vice-président chargé de la recherche	MAITRE	Philippe	**Présent**
Directeur général des services	TAVERNIER	François	**Présent**

Invités :

Responsable du service des Relations internationales	EVAIN	Catherine	**Excusée**
Responsable de la Direction d'appui à la recherche et à l'innovation	HAMON	Christian	**Présent**
Responsable Mécénat et Partenariats	RAOULT	Véronique	**Présente**
Directrice générale des services adjointe en charge des RH	TORRICELLI	Catherine	**Présente**
Directeur du LuMIn	BRETENACKER	Fabien	**Présent**

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du procès-verbal des séances du 4 décembre 2020 et du 4 mars 2021 - vote 4

II. Point d'actualité 4

III. Politique de soutien à la poursuite en doctorat 5

IV. Evolution de l'offre de formation 6

V. Ressources humaines 7

VI. Présentation du laboratoire Lumière Matière et Interfaces (LuMIn) 9

VII. Questions diverses 10

La séance est ouverte sous la présidence de Patrice AKNIN à 9 heures 35. Le quorum est atteint.

I. Approbation du procès-verbal des séances du 4 décembre 2020 et du 4 mars 2021 - vote

Le Conseil scientifique approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 4 décembre 2020 ainsi que le procès-verbal de la séance du 4 mars 2021

II. Point d'actualité

Pierre-Paul ZALIO indique qu'une deuxième année universitaire difficile se clôt pour l'ENS Paris-Saclay. Un pic critique a été atteint en décembre/janvier, beaucoup d'étudiants manifestant leur désarroi d'être confinés à un moment essentiel de leur vie et de leur formation et oubliés des mesures dérogatoires permettant un retour partiel en cours. Dans ce contexte, les équipes pédagogiques se sont efforcées d'accompagner les étudiants. Heureusement, la situation sanitaire s'améliorant, des possibilités sont offertes aux étudiants et aux personnels de se retrouver avec notamment, le 2 juillet, une cérémonie de remise des diplômes des deux promotions partiellement en présentiel et l'organisation des oraux de recrutement. En conclusion, Pierre-Paul ZALIO regrette de ne pas avoir pu organiser ce conseil scientifique en présentiel et espère que ce sera le cas pour le prochain Conseil.

Crise sanitaire

François TAVERNIER fait le point sur l'évolution de la situation sanitaire, précisant que :

- les effectifs accueillis passent à 50 % des effectifs élèves (contre 20 % jusqu'alors), et jusqu'à 50 % des places disponibles dans une salle ;
- le retour progressif des agents en présentiel s'organise avec la possibilité de revenir 3 jours sur site à compter du 1er juillet et en totalité à compter du 1er septembre, avec l'application du dispositif de télétravail de droit commun ;
- les permanences de test se poursuivent tous les vendredis, ce qui permet aux élèves et aux membres du personnel de venir retirer des autotests.

Manifestations et vie de l'école

Pierre-Paul ZALIO indique que le 11 mars, la finale « Ma thèse en 180 secondes » a été organisée à distance avec la participation de Roxane Taleb, du Laboratoire de Mécanique et Technologie (LMT).

La manifestation Paris-Saclay Spring a été une réussite et a permis aux porteurs de projets de nouer de nombreux contacts. Par ailleurs, l'exposition « Issue de Secours » des élèves de M2 et des doctorants en Design est visible encore quelques jours. Enfin, le 17 juin à 12 h 30, Thomas Pesquet a répondu en direct aux questions de collégiens et étudiants.

Prix et distinctions

Pierre-Paul ZALIO indique que Jean-François Roch est nommé membre sénior de l'Institut universitaire de France. Jacqueline Cherfils est élue membre de European Molecular Biology Organization (EMBO). Enfin, L'ENS Paris-Saclay obtient la Charte Erasmus+ 2021-2027 avec la note de 100/100. S'agissant des classements internationaux, Pierre-Paul ZALIO indique que l'ENS Paris-Saclay entend participer à tous les classements internationaux. Ainsi, l'Université profite du classement de l'ENS pour s'installer au 86e rang du classement QS.

Recherche et valorisation

Pierre-Paul ZALIO signale la création du Laboratoire de Recherche Conventionné (LCR) « Pôle de Recherche et d'Études sur la Vulnérabilité des Infrastructures » (PREVI) le 6 avril 2021. Ce pôle associe les compétences scientifiques des partenaires suivants :

- CEA-DAM-Gramat
- Laboratoire de Mécanique et Technologie (LMT), ENS Paris-Saclay
- Laboratoire « Sols, Solides, Structures, Risques », Université de Grenoble Alpes
- Laboratoire de Mécanique, Multi-physique, Multi-échelle, Université de Lille – Centrale Lille.

Sont notamment étudiés les effets dynamiques sur les structures à travers des simulations physiques et numériques en statique et dynamique des matériaux d'ouvrages (bétons standards, bétons fibrés à ultra-hautes performances, briques, sols…).

Partenariats

Au titre des partenariats, Pierre-Paul ZALIO cite trois temps forts importants :

- la visite de l'ambassadeur du Japon le 19 mars ;
- la visite d'une délégation de Thalès le 12 mars ;
- la visite au CEA DAM de Bruyère le Châtel le 14 avril.

Recrutement CNRS et INRIA

Pierre-Paul ZALIO regrette qu'une stratégie RH n'ait pas encore pu être bâtie avec les opérateurs de recherche. Il se félicite néanmoins de la qualité des recrutements opérés.

Appel à projets ExcellenceS et PEPR

L'école s'est impliquée fortement dans le Projet SPRINGBOARD de l'Université Paris-Saclay qui vise à améliorer l'attractivité et la signature réputationnelle de l'université avec des enjeux sociétaux comme l'empreinte écologique mais aussi des projets Arts-Sciences-Création qui s'appuient en particulier sur la Scène de Recherche. Par ailleurs, il convient de noter que les lettres d'intention concernant les PEPR exploratoires ont été envoyées.

Alain ASPECT indique qu'il plaide pour qu'une partie de l'argent dévolu au PEPR revienne directement aux universités concernées. Il regrette que cette demande portée auprès du Président de la République n'ait pas abouti.

En conclusion, Pierre-Paul ZALIO indique qu'il communiquera dès que possible le rapport d'activité de l'établissement.

III. Politique de soutien à la poursuite en doctorat

- **contrats doctoraux spécifiques pour normaliens (CDSN)**

Philippe MAÎTRE rappelle l'objectif de l'école de conduire la majorité de ses étudiants jusqu'au doctorat. 169 candidatures sont recensées pour 122 CDSN à distribuer, en respectant notamment une répartition géographique entre l'Université Paris-Saclay (30 %), l'Île-de-France (30 %) et les régions (40 %). Le jury se réunit deux fois :

- les responsables de département sont auditionnés début mai et environ 80 % des CDSN sont distribués ;

- une seconde réunion est organisée le 2 juin avec la possibilité d'affiner les projets entre les deux tours.

37 CDSN sont distribués sur 16 Ecoles Doctorales de l'Université Paris-Saclay. En moyenne, sur ces 16 écoles doctorales, ces CDSN représentent 25 % des Contrats doctoraux (CD) de l'UPSaclay.

Bertrand THIRION demande dans quels domaines et secteurs géographiques les refus ont été les plus nombreux.

Philippe MAÎTRE répond que le taux de réussite est d'environ 75 % avec une répartition homogène. En informatique et en génie mécanique, les propositions ont été plus nombreuses en province qu'en région parisienne.

Claire LARTIGUE observe que la répartition Paris/province est évolutive d'une année sur l'autre.

Anne CHRISTOPHE s'enquiert de la façon dont l'ENS gère la question des quotas.

Pierre-Paul ZALIO rappelle que les moyens sont délégués dans une politique de dotation globale. 122 contrats sont disponibles pour environ 250 normaliens. L'Etat demande aux Ecoles Normales Supérieures de répartir leurs doctorants pour moitié en régions et pour moitié à Paris. Le reporting pluriannuel est un reporting global et non pas par discipline. Il se déclare très opposé à s'enfermer dans un déterminisme de quota.

Patrice AKNIN partage cette préoccupation mais jugerait intéressant de disposer d'une photographie sur trois ans.

Pierre-Paul ZALIO propose de faire démarrer l'évaluation l'année prochaine.

- **Programme d'excellence PHDTracks**

Philippe MAITRE indique que le programme d'excellence PHDTracks a été mis en œuvre pour la première année. 14 dossiers ont été soumis et 9 candidats ont été auditionnés à l'oral. Les auditions ont été organisées le 10 mai et ont démontré l'excellence des présentations, la grande maturité des projets et le fait que les parcours sont mûrement réfléchis.

4 lauréats et 1 lauréat sur liste complémentaire ont été désignés.

IV. Evolution de l'offre de formation

- **Création du Diplôme d'établissement Année de Recherche en Recherche-Création (ARRC)**

Claire LARTIGUE observe que la Recherche-Création offre un cadre d'expérimentation et d'interaction entre artistes et chercheurs visant à renouveler nos manières de chercher, d'enseigner, d'explorer et de créer.

Par la pratique artistique, la recherche basée sur l'expérimentation transdisciplinaire, le travail collectif et la rencontre avec des artistes et des scientifiques de haut niveau, l'année de Recherche en Recherche-Création vise à enrichir la formation aux métiers de demain des futurs chercheurs, enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels de tous secteurs d'activité.

Le public visé est de 15 étudiants de l'université Paris-Saclay et d'étudiants d'écoles supérieures d'enseignement artistique et culturel. Les recrutements se feront sur dossier et entretien.

Le positionnement de la formation se situe entre le M1 et le M2 ou après le M2.

La formation ARRC est composée de deux semestres :

- Premier semestre = 200h/étudiant sous la forme de cours, TD, TP et projets
- Second semestre = stages dans les laboratoires, instituts de recherche, établissements d'enseignement supérieur ou établissements culturels en France et à l'étranger.

Le premier semestre est organisé en trois axes thématiques auxquels s'ajoute un bloc studios.

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

- contrôle continu intégral pour le premier semestre ;
- soutenance et rapport de stage pour le second semestre

Le jury de validation du diplôme est constitué :

- du coordinateur académique de la formation qui préside le jury ;
- de chaque référent des axes de formation ;
- de deux enseignants de la formation.

- **Autres évolutions**

Claire LARTIGUE indique que le programme SAPHIRE est transformé en Licence double diplôme Mathématiques, Physique, Sciences pour l'Ingénieur, option SPI (Sciences pour l'Ingénieur).

Alain ASPECT demande quels sont les étudiants qui peuvent postuler à cette année.

Claire LARTIGUE répond que les étudiants auront suivi en année 1 et 2 la licence double diplôme Mathématique, Physique de l'université Paris-Saclay. Ils peuvent également être issus de CPGE.

Par ailleurs, elle signale l'externalisation de l'agrégation Economie-gestion dans le cadre d'un partenariat avec l'ENS Rennes.

V. Ressources humaines

- **Actualisation de la charte d'accompagnement des carrières académiques**

Claire LARTIGUE indique que suite à la demande initiale du CT, un groupe de travail a été mis en place afin de proposer des dispositifs complémentaires pour l'accompagnement des personnels enseignants sans obligation de recherche. Le groupe de travail s'est réuni deux fois et a proposé une déclinaison des dispositifs existants dans les domaines suivants :

- accompagnement en début de carrière ;
- promotion et rendez-vous de carrière ;
- formations.

Les autres ajouts portent sur :

- l'obligation de résidence académique ;
- le service fait – Rappel et précisions ;

- les congés légaux et les équivalences horaires associées ;
- la mise en visibilité du cadre réglementaire relatif aux dispositifs énoncés dans la charte sur l'intranet de l'Ecole.

Claire LARTIGUE fait également un point de situation sur les entretiens d'accompagnement précisant qu'ils visent à réaliser avec les enseignants-chercheurs et enseignants le bilan de toutes leurs activités afin de leur présenter, le cas échéant, des mesures d'accompagnement de leur carrière. 11 entretiens sont programmés d'ici à la fin juin et 8 ont d'ores et déjà été réalisés. Globalement, les retours des personnels sont positifs.

- **Recrutement des enseignants-chercheurs : campagne 2021**

Philippe MAITRE indique que sur 50 candidatures recevables au concours de MCF Anglais, seulement 2 candidats ont été sélectionnés à l'oral. 1 seule candidate a été classée : Mathilde Gaillard, ATER à l'université Paris Nanterre. Elle a finalement choisi un autre poste et le concours est infructueux.

En ce qui concerne le poste de PU Economie, 43 candidatures étaient recevables, 6 candidats ont été classés et c'est Olivier Bos qui a été recruté.

Enfin, en ce qui concerne le PU de Biochimie, le processus de sélection est toujours en cours au niveau du ministère avec une délibération du jury prévue début juillet

Pierre-Paul ZALIO indique, en ce qui concerne le concours infructueux de MCF Anglais, que le scientific advisory board avait anticipé une éventuelle difficulté et prépare le vivier pour le prochain concours.

Stéphane LEROUX demande où la candidate qui n'a pas pris le poste en Langues a finalement postulé.

Claire LARTIGUE répond qu'elle a choisi d'aller à Assas sur un poste correspondant à sa spécialité, l'anglais économique.

- **Recrutement des enseignants-chercheurs**

Patrice AKNIN rappelle qu'un sous-groupe a été constitué au sein du conseil scientifique afin de travailler à l'élaboration de recommandations pour le recrutement d'enseignants-chercheurs. Il donne lecture des propositions de recommandation soumises au vote :

« Le CS transmet les recommandations suivantes dans le cadre des campagnes de recrutements PR et MCF de l'établissement.

L'ENS Paris-Saclay doit être en mesure d'attirer des candidatures de premier plan, extérieures à l'établissement, gage d'un enrichissement des thématiques de recherche et d'enseignement, ainsi que des méthodes de travail. Il convient donc de limiter fortement l'endorecrutement.

S'agissant des concours de recrutement de professeurs des universités, l'endorecrutement désigne le recrutement d'un candidat dont le laboratoire de rattachement immédiatement avant sa candidature, a l'ENS Paris-Saclay parmi ses tutelles et qui occupe un poste permanent généralement de maître de conférences ou de chargé de recherche. S'agissant des concours de recrutement de Maître de conférences, il désigne le recrutement d'un candidat ayant obtenu son doctorat en étant rattaché à un laboratoire dont l'ENS Paris-Saclay est l'une des tutelles.

Pour limiter l'endorecrutement, une attention particulière doit être portée à la rédaction de profils de poste suffisamment ouverts. Les comités de sélection sont ensuite encouragés à tenir compte dans

leurs évaluations des éléments démontrant la dynamique académique et la richesse des expériences des candidates et des candidats. Cette richesse peut venir, par exemple, de :

- *la mobilité géographique, en particulier à l'international ;*
- *la mobilité thématique en recherche ;*
- *l'étendue du parcours d'enseignement ;*
- *l'expérience du secteur privé, de la R&D ;*
- *l'envergure du réseau de collaborations.*

Ces éléments seront appréciés sur l'ensemble de la carrière en tenant compte du niveau du poste.

Enfin, le CS engage les comités de sélection à assortir leurs décisions d'explications circonstanciées annexées à leur rapport, permettant aux instances de l'établissement de bien saisir le sens des classements proposés, en particulier s'ils devaient conduire à des endorecrutements, lesquels doivent rester des exceptions dûment justifiées ».

Alain ASPECT souligne la richesse des débats au sein du sous-groupe. Il est pour sa part convaincu qu'éviter l'endorecrutement est favorable non seulement à l'établissement mais aux personnels eux-mêmes.

Jérôme PERRIN suggère de rajouter l'expérience de la vie publique en sus de « l'expérience du secteur privé, de la R&D ». Il observe que la candidature du président d'une grande association pourrait présenter un intérêt.

Jean-François ROCH n'est pour sa part pas favorable à cette mention.

Pierre-Paul ZALIO propose de retenir comme formule « l'expérience de la R&D publique ou privée ».

Alain ASPECT indique que l'état actuel de la rédaction lui convient, l'objectif étant de donner des exemples et de ne pas les ériger en règles absolues.

Sylvain ALLANO propose de remplacer R&D par R & I qui inclut la dimension sociale.

Patrice AKNIN propose dans ce cas de retenir la formulation « de la Recherche, Innovation & Développement ».

Les propositions de recommandations assorties des 2 modifications proposées en séance sont adoptées à l'unanimité.

En conclusion, Pierre-Paul ZALIO souligne que le texte doit être considéré comme des recommandations aux recruteurs.

VI. Présentation du laboratoire Lumière Matière et Interfaces (LuMIn)

Fabien BRETENAKER indique que le laboratoire compte 32 C et ENS-C, 10 ITA et 28 doctorants et post-doctorants. Il est implanté au sein de l'université Paris Saclay et organisé en deux axes :

- Interaction lumière-matières de l'atome au dispositif avec 5 thématiques de recherche ;
- Optique et micro-technologies pour les sciences de la vie avec 3 thématiques de recherche.

Parmi les événements importants qui vont structurer la vie du laboratoire pour les années à venir figure le Projet EQUIPEX+ e-DIAMANT qui implique 11 laboratoires partenaires.

Le laboratoire s'implique en outre fortement dans le centre Quantum Paris-Saclay.

Des partenariats industriels sont noués parmi lesquels une collaboration forte et intégrée ave Thalès ou avec Essilor.

Un point est fait sur chaque thématique de recherche.

En conclusion, LUMIN est un nouveau laboratoire de photonique à Paris-Saclay à l'interface de beaucoup de domaines et avec une forte implication dans le domaine industriel.

Bruno GOUD demande si beaucoup de projets associent les axes 1 et 2.

Fabien BRETEKANER le confirme, précisant que la structuration du laboratoire est en cours de révision.

Pierre-Paul ZALIO souligne les moyens en investissements consentis, chiffrés en millions d'euros, pour que ce laboratoire puisse exister. Le projet possède la qualité de restructurer des unités et des laboratoires du plateau de Saclay et d'être engagé dans des relations avec l'industrie sur des thématiques porteuses, dans une logique pluri-institutionnelle.

Nathalie CARRASCO suppose que le laboratoire est impliqué dans la construction de l'institut des sciences de la lumière de Paris Saclay.

Fabien BRETEKANER confirme l'implication forte du laboratoire.

VII. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 12 heures 30. Le prochain Conseil Scientifique se tiendra le 24 septembre.